COMPTE RENDU
Séance du 3 novembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois le 3 novembre à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

.

Présents: Geneviève CAROF, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Brigitte TRAVERS, Pierre BIEUVILLE, Philippe PAULET et Jean-Luc CAILLIE.

Absents : Laurent GARDIN, Thomas GUYOMARC H, Arnaud DUFOSSE.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX

Nombre de membres en exercice: 10
Nombre de membres présents: 7
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 30/10/2023

Point sur la vidéo surveillance

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'installation de caméras de vidéo surveillance en faisant appel à la société LEASE PROTECT.
Cette installation est une prestation de services comprenant un loyer mensuel sur 63 mois pour un montant de 559 euros HT ; les frais d'adhésion et la participation à l'installation se montent à 640 euros HT.
Trois conseillers Messieurs Caillié, Bieuville et Jousselin ne sont pas favorables au financement par leasing ; Mesdames Carof, Lhéraux et Travers, Monsieur Paulet sont favorables au financement par leasing.

Arbres fruitiers provenant de la SNA

Un noyer est offert par la SNA à la commune ; Madame le Maire le récupère le 16 novembre à Douains. Il remplacera le pommier de la placette rue St Geneviève qui est tombé lors de la tempête.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie aura lieu à 11 heures au cimetière.

Repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu cette année le 26 novembre à 12h30 chez Magne « au Bon Accueil » à Chaufour.

Vœux du Maire

La date des vœux du Maire sera définie ultérieurement, ce sera courant janvier.

Questions diverses.

- Une réunion de conciliation aura lieu courant janvier avec M.Goulet et tout le voisinage
- Il est rappelé que SNA met à la disposition des administrés des composteurs
- Une grande poubelle est à la disposition des habitants pour y mettre les bouchons en plastique. Elle est située dans l'abri derrière la mairie
- Madame le Maire informe que le plan du cimetière est établi et qu'un logiciel a été crée par Monsieur STROBEL et sa mère. Madame le Maire leur renouvelle tous ses remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.